SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST
Liberté Égalité Fraternité

Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
Liberté Égalité Fraternité

APPEL A PROJETS REGIONAL GRAND EST 2026

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DU SERVICE CIVIQUE

Depuis 16 ans, le Service Civique s'est imposé comme une étape fondamentale du « parcours d'engagement » des jeunes Français. Avec plus de 850 000 volontaires mobilisés depuis sa création, il touche désormais plus d'un jeune sur dix au sein d'une classe d'âge. En 2025, ce sont près de 150 000 jeunes qui ont mis leur énergie au profit de l'intérêt général.

Véritable levier d'émancipation, ce dispositif permet aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les profils en situation de handicap) de réaliser des missions de 6 à 12 mois au sein d'organismes agréés. Au-delà d'une simple mission, c'est un outil puissant de cohésion nationale qui :

- **Développe la citoyenneté** en permettant aux engagés d'acquérir des compétences transversales et de se sentir utiles à la société.
- **Renforce le lien social** en agissant comme un instrument d'éducation collective et de solidarité.
- **Répond aux défis de demain**, qu'ils soient environnementaux, internationaux ou sociaux, pour bâtir une société plus durable.

En tant que politique publique prioritaire, le Service Civique fédère l'État et de nombreux partenaires territoriaux pour offrir à chaque jeune une expérience de mixité et d'engagement au service de l'intérêt général.

Le gouvernement maintient son engagement en faveur du Service Civique, perçu comme un levier important du vivre-ensemble. Cette démarche illustre la volonté de l'État d'inscrire le soutien à la jeunesse dans la durée et de multiplier les missions d'intérêt général.

Dans la région Grand Est, la DRAJES et les services départementaux (SDJES) s'engagent à accompagner la pérennisation de l'engagement par une exigence de qualité accrue. Pour cette nouvelle programmation, nos priorités se concentrent sur :

- **La garantie d'une expérience de qualité** pour chaque volontaire, au cœur d'un parcours d'engagement réussi.
- **Le respect du principe de non-substitution à l'emploi**, afin de préserver le caractère volontaire et singulier de chaque mission.
- **Le développement de missions innovantes**, répondant aux enjeux environnementaux et à l'ancrage territorial au plus près des intercommunalités.

STRUCTURES ELIGIBLES

Les associations, établissements publics et collectivités agréées au titre du service civique et déployant des activités avec des volontaires sur le territoire du Grand-Est.

PROJETS ELIGIBLES

Merci d'articuler votre réponse à cet appel à projets sur **1 des axes** parmi ceux listés ci-après :

1. Transition Écologique et Résilience Territoriale

Objectif : Placer les volontaires au cœur de la transition écologique via des projets structurants à **l'échelle intercommunale**.

- **Contenu :** Soutenir des dynamiques collectives (multi-partenariales) portant sur la préservation de la biodiversité, le déploiement de l'économie circulaire ou l'éducation au développement durable. L'accent sera mis sur des actions à fort impact local, ancrées dans les réalités de chaque territoire.

2. Qualité du Parcours : Santé, Écoute et Prévention

Objectif : Garantir un cadre d'engagement sécurisant et bienveillant pour chaque jeune.

- **Contenu :** Financer la création d'outils de suivi qualitatifs (grilles d'évaluation du bien-être, détection des signaux faibles, livrets de progression…) et la montée en compétences des tuteurs, bénévoles et salariés.

Cet axe soutient le déploiement de parcours de sensibilisation aux enjeux de santé mentale, au développement des compétences psycho-sociales et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

3. Solidarités Intergénérationnelles et Cohésion Locale

Objectif : Déployer des interventions de proximité visant à rompre l'isolement social des personnes âgées et à renforcer les solidarités locales.

- **Contenu :** Soutenir des projets portés à l'échelle des communes ou des intercommunalités qui mobilisent des volontaires autour du lien social et de l'accompagnement des publics seniors. Cet axe valorise les dispositifs d'intermédiation permettant aux petites structures de s'engager, ainsi que les missions répondant directement aux priorités sociales des territoires pour favoriser le maintien du lien intergénérationnel.

4. Inclusion Sans Réserve et Mobilité pour l'Engagement

Objectif : Lever les freins à l'engagement pour les publics les plus éloignés du dispositif.

- **Contenu :** Soutenir toute initiative favorisant l'accessibilité universelle (jeunes en situation de handicap, sans qualification ou isolés). Une priorité sera accordée aux solutions innovantes de mobilité, d'hébergement ou d'apprentissage adapté, permettant de transformer les barrières géographiques ou sociales en opportunités d'engagement citoyen.

5. Formations Civiques et Citoyennes (FCC) : Santé et Écologie

Objectif : Renforcer la conscience citoyenne des volontaires sur les défis majeurs de leur génération.

- **Contenu :** Financer spécifiquement l'ingénierie et l'organisation de sessions de FCC dédiées :

  À la santé globale des jeunes : prévention des addictions, promotion de l'activité physique, équilibre nutritionnel, santé sexuelle, bien-être physique et mental (renforcement des compétences psycho-sociales), et accès aux soins.

  À l'écologie : décryptage des enjeux climatiques, ateliers collaboratifs (de type "Fresque du Climat"), protection du vivant et éco-citoyenneté au quotidien.

Ces FCC seront diffusées sur la plateforme régionale dédiée et seront accessibles gratuitement par les volontaires.

POINTS D'ATTENTION

Le soutien maximum accordé par organisme ne dépassera pas 20 000€.

- -

Les demandes de subvention seront instruites conjointement par les référent-e-s départementaux en SDJES et la DRAJES et feront l'objet d'une commission régionale.

MODALITES DE DEPOT DES DOSSIERS

Les demandes de subvention pourront être déposées via la plateforme www.lecompteasso.associations.gouv.fr avec le code **3795**

- -

La date limite de dépôt des projets est fixée au 30 mai 2026.

- -

Vous pouvez demander des renseignements complémentaires aux référent-e-s du service civique en Grand-Est dont les coordonnées figurent sur le site Internet du service civique : https://www.service-civique.gouv.fr/comprendre-le-service-civique/referents/annuaire